

PREFET DU VAL DE MARNE

**NOUVEAU CONTRAT POLITIQUE DE LA VILLE
PROGRAMMATION 2024
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : JEUNESSE ET SPORT
Adresse	1 bis rue Clément Ader 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	Bois l'Abbé - Chennevières-sur-Marne
Intitulé de l'action	CLEAN TA COLLINE 2024
Renouvellement de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pilier	<input type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Entrepreneuriat <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Qualité architecturale <input type="checkbox"/> Transition écologique <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations <input type="checkbox"/> Autre : ...
Thème ACsé	Cadre de vie et renouvellement urbain (3.1) Gestion urbaine de proximité (311) Actions liées à la Gestion Urbaine de Proximité - GUP (3112)
Lieu(x) de déroulement de l'action (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Au Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ), sur le territoire du Bois l'Abbé.

<p>Public visé</p>	<p>- Nombre de personnes concernées : 35 Jeunes</p> <p>- Origine géographique : <input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge : <input type="checkbox"/> 0/5 ans <input checked="" type="checkbox"/> 6/15 ans <input type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe : <input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) : Jeunes</p>
<p>Dates de déroulement de l'action (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p>Date de démarrage : 10/01/2024 Date de fin : 16/10/2024 Durée : 10 mois Fréquence : 1 à 2 fois par mois</p>
<p>Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les jeunes aux éco-gestes. - Permettre aux jeunes d'améliorer le cadre de vie de leur quartier.
<p>Description synthétique de l'action</p>	<p>Contexte / Cadre général : La ville de Chennevières-sur-Marne, au travers de cette action, souhaite sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement. L'objectif pour les jeunes est de prendre conscience de leur rôle si important pour le futur de notre planète.</p> <p>Déroulement de l'action / étapes : A partir de janvier 2024 jusqu'en octobre 2024, un groupe de 3 jeunes accompagnés d'un animateur ira récolter le plus de déchet possible dans un temps imparti (45 minutes). L'équipe d'animation du service Jeunesse réunira les jeunes lors d'un temps d'échange pour les sensibiliser aux éco-gestes.</p>

Un temps de rencontre avec les bailleurs sociaux du quartier (1001 Vies Habitat) sera mis en œuvre durant le mois de janvier afin de leur expliquer et de leur faire adhérer à notre démarche.

A la fin de chaque collecte, nous pèserons le nombre de déchets pour déterminer le groupe qui en a récolté le plus.

Des temps-fort avec les parents des jeunes fréquentant la structure Jeunesse seront également mis en place avant la fin de l'année 2024 (mai 2024).

Pour la session 2024, la structure Jeunesse va rencontrer le collège N. Boileau afin de sensibiliser également les jeunes collégiens, l'objectif serait de réaliser une action de tri des déchets avec une classe.

Durant l'année 2023, ce sont 30 jeunes habitant au Bois l'Abbé qui ont participé à cette action.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels : Mise à disposition de pinces, gants, sacs poubelles, gilets

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	1	
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

Sensibiliser les jeunes à la propreté de la ville et aux problématiques écologiques.

	<p>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ? L'équipe du service Jeunesse.</p>
<p>Acteurs et partenaires</p>	<p>Personne responsable de l'action : Nom / Prénom : M. Stéphane BODOUA Fonction : Responsable du service jeunesse et sports Téléphone : 06.67.19.63.40 Mail : stephane.bodoua@chennevieres.fr</p> <hr/> <p>Intervenants sur l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme HADDAD Sahara, Animatrice service Jeunesse <hr/> <p>Partenaires :</p> <p>- Services communaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services techniques - Service communication <p>- Partenaires extérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bailleur social 1001 Vies Habitat - Bailleur I3F - GPSEA - Association Les Compagnons Bâisseurs <p>- Dispositifs mobilisables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ANCT - BOP 147
<p>Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs</p>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changement de comportement vis-à-vis des déchets : prendre conscience du danger que cela représente pour notre planète. - Adoption des gestes du tri sélectif. <hr/> <p>Indicateurs prévus pour l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adhésion des jeunes au projet. - Un questionnaire de satisfaction sera remis à tous les participants, ce qui permettra d'évaluer l'impact de l'action tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Il sera ainsi relevé le nombre de participants par action où seront distinguées les catégories par âges, sexes, et zones de résidences.

Financement de l'action	Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :					
	- Matériel : 2 500 €					
	Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?					
	Non.					
	Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :					
	Gratuité.					
Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :						
<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #e0e0e0;"> <th style="padding: 5px;">Agent/fonction</th> <th style="padding: 5px;">Nbre d'h</th> <th style="padding: 5px;">Salaires (euros)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;">Mme Haddad Sahara</td> <td style="padding: 5px;">75 H</td> <td style="padding: 5px; text-align: center;">1 449 €</td> </tr> </tbody> </table>	Agent/fonction	Nbre d'h	Salaires (euros)	Mme Haddad Sahara	75 H	1 449 €
Agent/fonction	Nbre d'h	Salaires (euros)				
Mme Haddad Sahara	75 H	1 449 €				
Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)						
Aucune.						
Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :						
Aucune.						
Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :						
Aucun écart significatif à justifier.						

Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 16/10/2023

Mickael ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire